

3 mars 2009 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. Pierre Lellouche, député et conseiller de Paris, en vue d'une mission de Représentant spécial de la France pour l'Afghanistan et le Pakistan, le 3 mars 2009.

Monsieur le Député,

La crise qui a débuté avec l'arrivée au pouvoir des Talibans et l'installation d'Al Qaïda en Afghanistan se poursuit. Elle menace de s'étendre désormais au Pakistan, avec des sanctuaires terroristes qui se développent dangereusement. Après avoir longtemps contribué à l'instabilité de l'Afghanistan, ces sanctuaires menacent désormais, par leur développement et celui des autres réseaux terroristes pakistanais, la stabilité même du Pakistan. La crise afghane et l'instabilité pakistanaise forment désormais un même problème. La poursuite de cette situation est lourde de menaces pour la sécurité internationale. Notre priorité est d'empêcher le rétablissement en Afghanistan d'un régime radical, la déstabilisation du Pakistan et de réduire la menace terroriste dont cette région est devenue l'épicentre.

C'est en raison de l'importance stratégique de cette crise pour les intérêts français que j'ai décidé que la France s'engagerait fortement dans cette région du monde, et qu'elle resterait engagée aussi longtemps que nécessaire, aux côtés de la communauté internationale et de la société civile afghane, dont le rôle est essentiel. Nous oeuvrons collectivement en Afghanistan pour permettre à ce pays de retrouver sa stabilité, d'assurer son développement économique et social et de vivre en paix avec ses voisins. Ces objectifs supposaient le départ du régime oppressif des Talibans et l'instauration d'une démocratie tenant compte des spécificités afghanes.

Aujourd'hui, un premier bilan peut être tiré de cet effort. Grâce à l'implication des organisations internationales, sous mandat des Nations Unies, le peuple afghan a réalisé des progrès substantiels dans tous les domaines : des élections libres ont été tenues pour l'élection d'un Parlement et d'un Président et des écoles ont été ouvertes, y compris pour les jeunes filles qui en étaient exclues par les Talibans et des hôpitaux, des routes témoignent de la volonté de sortir le pays de trois décennies de guerre et de connaître enfin le développement qu'il mérite.

La France y a pris toute sa place, que ce soit par l'action de ses soldats aux côtés de ses alliés et des forces afghanes ou par une contribution à la reconstruction du pays, à titre national, qui - malgré l'augmentation récente - reste toutefois à un rang modeste par rapport à l'effort massif de nos grands partenaires européens ou dans le cadre de l'Union Européenne et des Nations Unies. C'est notre pays qui a organisé, le 12 juin dernier, la conférence internationale de soutien à l'Afghanistan qui a rassemblé quelque 20 milliards de dollars d'aide pour les prochaines années. Prenant acte des progrès accomplis, le sommet de l'OTAN de Bucarest a défini, en 2008, à la demande de la France, la stratégie qui conduira le peuple afghan à retrouver, le plus rapidement possible, l'entière maîtrise de son destin. Le transfert progressif de la responsabilité de la sécurité de la ville et de la région de Kaboul aux autorités afghanes en est une première étape. D'autres doivent suivre. Cette démarche suppose l'accélération de la montée en puissance des armées et police afghanes, à laquelle notre pays participe, quoique de manière encore trop modeste pour la police et elle s'accompagne de la poursuite de la politique de réconciliation entamée par le

gouvernement afghan et elle s'inscrit, enfin, dans un contexte régional très marqué, notamment par la relation de voisinage avec le Pakistan.

La France a été parmi les premiers à souligner l'importance du facteur régional, en invitant en décembre l'Afghanistan, ses voisins et les partenaires clés de la communauté internationale, à une première réunion consacrée à cette dimension. Bien évidemment, l'évolution de la situation au Pakistan doit être suivie avec beaucoup d'attention. Elle est déterminante pour l'avenir de ce pays, qui est en lui-même un enjeu stratégique, comme pour la stabilité de l'Afghanistan et de toute la région.

J'estime, Monsieur le Député, que votre connaissance de ces pays et des questions politico-militaires vous désigne naturellement pour renforcer le rôle de la France dans la définition et la mise en oeuvre de l'engagement international. La cohérence et la détermination de tous les acteurs impliqués est un impératif.

J'ai donc décidé de vous confier une mission de Représentant spécial de la France pour l'Afghanistan et le Pakistan. En vous appuyant sur les moyens que mettront à votre disposition tous les ministères concernés, notamment ceux des Affaires étrangères et européennes et de la défense et de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Vous me proposerez toutes les initiatives que vous jugerez utiles à nos intérêts, pour que les décisions soient prises dans le cadre approprié.

Vous participerez, sur les sujets mentionnés dans cette lettre, aux discussions avec nos alliés et nos partenaires (en particulier les Anglais, les Allemands et les Américains qui viennent de se doter eux aussi d'envoyés spéciaux). En étroite liaison avec nos Ambassadeurs, vous développerez des contacts avec les autorités afghanes et pakistanaises.

Vous me ferez rapport, ainsi qu'au Premier ministre, par l'intermédiaire du Ministre des affaires étrangères et européennes, sous l'autorité duquel vous conduirez votre action. Une cellule rassemblant les moyens mis à votre disposition par les différentes administrations concernées sera créée au Ministère des affaires étrangères et européennes pour vous assister. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.